

Le Journal

Informez pour construire ensemble notre territoire

juillet 2012 - Numéro 07

ARCINS
ARSAC
CANTENAC
CUSSAC-FORT-MÉDOC
LABARDE
LAMARQUE
LUDON-MÉDOC
MACAU
MARGAUX
LE PIAN-MÉDOC
SOUSSANS

Médoc

Communauté de Communes

Estuaire

Terres d'envies





Médoc Estuaire "Terre d'envies"

Dans le contexte de réelle incertitude liée à la réforme de la taxe professionnelle, les élus de la Communauté de Communes ont su, en 2011, prendre les bonnes décisions.

Il m'est donc particulièrement agréable de souligner leur courage politique et leur compétence, cette dernière ressortant de l'expérience, tant il est vrai que les projections, prévisions ou analyses fournies par les différents services de l'Etat se sont avérées fluctuantes ou erratiques.

Temps fort de la vie de toute collectivité, le vote budgétaire a vu toutes les délibérations proposées adoptées à l'unanimité par les Conseillers Communautaires.

Le budget de fonctionnement, malgré une gestion rigoureuse, est en augmentation constante car notre Communauté de Communes renforce sans cesse ses compétences, les assume pleinement ou en étudie de nouvelles. Ainsi, 2012 verra le transfert progressif de l'accueil périscolaire des communes vers la Communauté de Communes.

Le Budget d'investissement reste, malgré les doutes ou inquiétudes qui s'attachent à la situation générale, ambitieux. Nos projets sont structurants pour le territoire et orientés vers les meilleurs services. Ils sont basés sur le respect de l'équilibre territorial, la mutualisation et la solidarité. La réalisation d'une crèche à Lamarque en est, sans aucun doute, le symbole.

Les bons projets sont ceux qui concilient respect de notre identité et de notre patrimoine communs et vos attentes en terme de qualité d'équipement et de services.

Les élus de Médoc-Estuaire gèrent notre Communauté de Communes avec le souci permanent de rester fidèles à leurs engagements communaux tout en nourrissant une ambition forte pour le territoire communautaire.

Ils portent un regard lucide sur le présent tout en développant leur vision de l'avenir commun.

Gérard DUBO *Président de la Communauté de Communes Médoc Estuaire*

À chaque parution, nous vous présentons les délégués communautaires d'une commune. Dans ce numéro, les délégués communautaires de Margaux

Notre territoire est surprenant et généreux en découvertes : l'estuaire dans ses parties les plus visibles et les plus secrètes, le patrimoine vitivinicole avec sa diversité architecturale. Afin de mettre en valeur ces richesses, la Communauté de Communes Médoc Estuaire a édité une carte touristique avec des itinéraires de découverte, et programmé des balades commentées tout l'été. Pour en savoir plus, rendez-vous page 8.



ARCINS
ARSAC
CANTENAC
CUSSAC-FORT-MÉDOC
LABARDE
LAMARQUE
LUDON-MÉDOC
MACAU
MARGAUX
LE PIAN-MÉDOC
SOUSSANS



Claude
BERNIARD
Délégué Titulaire

Jacqueline
DOTTAIN
Vice présidente

Serge FOURTON
Délégué Titulaire

Sommaire

Budget p04-05

Voirie p06

Brèves p07

Tourisme p08-09

Nouveautés : carte touristique et balades commentées

Tourisme p10

Liste des hébergements

Jeunesse p11

Petite enfance / CISPD p12

CdC p13

Environnement p14-15

Focus sur le verre

De la maîtrise et de l'ambition

Voilà le dixième budget communautaire que nous vous présentons aujourd'hui. En 2003, il était de 3 495 000 euros (3 167 000 en frais de fonctionnement et 328 000 euros en investissements). Aujourd'hui, il est de plus de 16 millions d'euros. Des chiffres qui révèlent le rôle plus important joué par la Communauté de Communes tant par la mutualisation des services que par la volonté de répondre au mieux aux besoins des administrés.

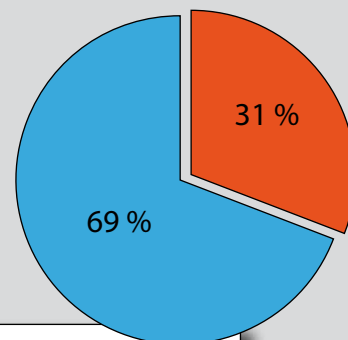
En 2012, les frais de fonctionnement se caractérisent, par :

- Une augmentation moins importante des dépenses (4,24 %) par rapport aux recettes (5,23 %).
- Une augmentation de l'autofinancement de + 15 %.
- Le maintien des mêmes taux de fiscalité directe pour les ménages

Concernant les principaux investissements, ils concernent :

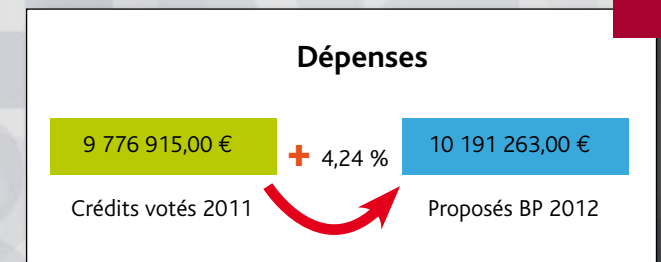
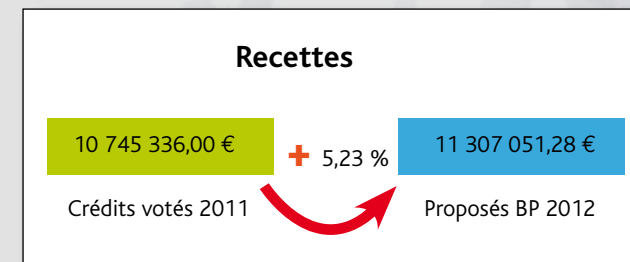
- La poursuite de la rénovation de la voirie intercommunale.
- La construction d'un nouveau quai de transfert.
- L'installation d'un système de vidéosurveillance.
- La réalisation d'une micro crèche à Lamarque.

Répartition par section



	Dépenses	Recettes	Pourcentage
Fonctionnement	11 307 051,28	11 307 051,28	69 %
Investissement	5 107 447,00	5 107 447,00	31 %
Total :	16 414 498,28	16 414 498,28	

Variations Sections fonctionnement

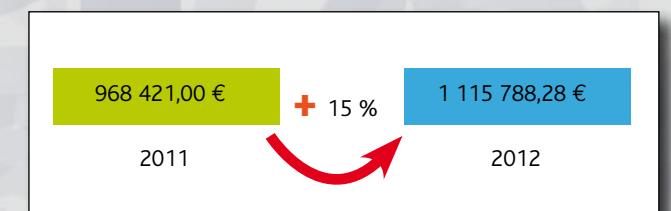


Fiscalité Intercommunale

Taxes	2011	2012
CFE *	23,93 %	25,00 %
Habitation	8,99 %	8,99 %
Foncier bâti	1,00 %	1,00 %
Foncier non bâti	4,53 %	4,53 %

* Contributions Foncières des Entreprises

Autofinancement



Investissement

Opérations	Montant en €
Acquisition mobilier/matériel	290 897,00
Frais d'étude	220 500,00
Divers travaux bâtiments	420 000,00
Vidéo protection	820 000,00
Voirie-aménagements	2 082 600,00
Construction quai de transfert	1 000 000,00
Acquisitions terrains	60 800,00
Micro crèche Lamarque	262 230,00

Voirie ça roule !

Cette année s'achèveront les travaux avenue de LESCLAUZE, allée de BALZAC, chemins de MALLERET et de LA DIE. Pour ces interventions hors des agglomérations, nous avons souhaité minimiser autant que possible la gêne pour les usagers (feux et circulations alternées, déviation).



Avenue de Lesclause... attention !

L'Avenue de Lesclause conduit à la déchetterie d'Arsac. Beaucoup de voitures avec des remorques mal bâchées ou mal arrimées sèment des débris sur les bas-côtés de cette voie. Un comble pour l'environnement... Aussi, prenez soin de fixer solidement vos déchets pour éviter des coûts de maintenance et de nettoyage. Ce sont les agents techniques de la commune d'ARSAC qui interviennent sur cette voie 2 fois par mois pour enlever les déchets sur les dépendances routières !

Ça tourne !

Dans la continuité de ce «programme voirie», la Communauté de Communes Médoc Estuaire a commandé un nouveau diagnostic afin d'évaluer l'état de nos routes.

Un relevé vidéo réalisé avec de l'appareillage embarqué dans une voiture vient de s'achever. Toutes les voies ont été filmées par un bureau d'étude indépendant pour une meilleure perception des travaux éventuels nécessaires.

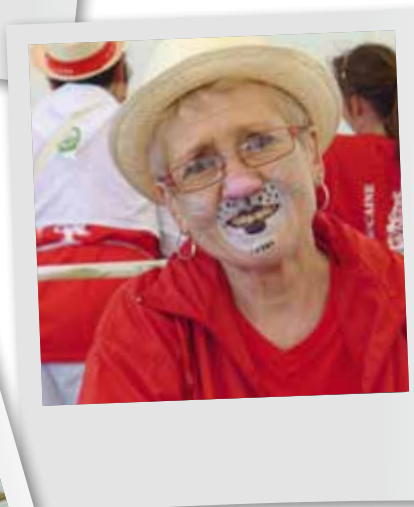
L'examen de ce relevé (qui se terminera fin juillet) permettra de noter chaque route selon des critères d'état comme l'accessibilité, l'ancienneté, les dégradations de surfaces et les problèmes structurels. A la rentrée, selon le diagnostic, le bureau d'études chiffrera la remise en état.

Forte de ces informations, la Communauté de Communes Médoc Estuaire pourra proposer aux communes qui le souhaitent le transfert de cette compétence. Ce qui permettrait de disposer d'une plus grande latitude d'actions, d'être plus ambitieux dans nos projets tout en réalisant des économies d'échelles.

Brèves

La balade médocaine des gens heureux

Et oui. Une nouvelle fois, grand succès en mai pour la Médocaine, avec plus de 6 500 vététistes déguisés sur la route de vignobles. Pédalage et dégustation ont fait heureux ménage et la créativité des participants était au rendez-vous. On ne change pas de braquet, le dernier week-end de mai 2013... ça repart !



L'objectif est de
300 000 visiteurs
par an.

En serez-vous ?

Action !

6 salles de cinéma attendues

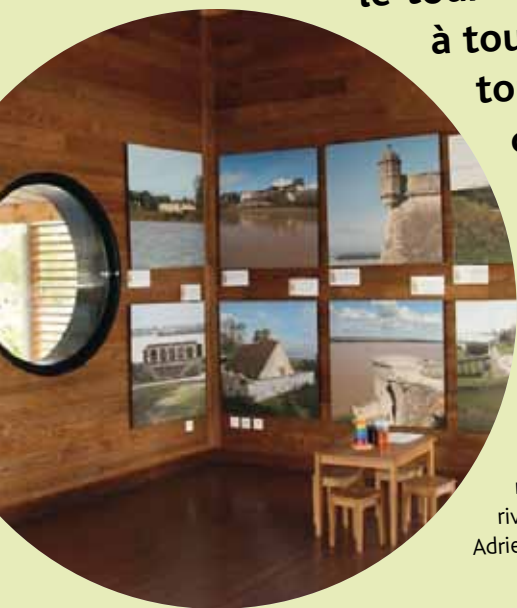
Les autorisations sont là, les plans dessinés, le terrain nivelé...

Cet espace dédié au 7^e art permettra enfin aux médocains de ne plus avoir des kilomètres à parcourir vers la Communauté Urbaine pour profiter des dernières sorties en salle. Résultat : moins de carburant, moins de pollution et plus de temps pour les loisirs ! Le complexe bénéficiera des ultimes technologies en ce domaine avec, notamment, la réception des films par satellite, la projection numérique et, bien entendu, la 3D. Côté confort, fauteuils club et grands espaces assureront les meilleures conditions de confort et d'accueil.



NOUVEAUTÉS AU PROGRAMME

Nouvelle carte touristique, mise en place de balades commentées... le tourisme sur notre territoire s'ouvre en toute simplicité à tous, habitants de nos communes mais aussi visiteurs toujours plus nombreux et intéressés par les atouts de notre patrimoine.



Expo "Regards sur le verrou de l'estuaire de la Gironde"

Jusqu'au 30 septembre, cette exposition photographique propose une vision artistique «grands formats» et historique du dispositif défensif voulu par Louis XIV et bâti par Vauban. Les trois pièces formatées en sont le Fort Médoc, le Fort Pâté sur l'île du même nom, et la Citadelle de Blaye sur la rive opposée... un témoignage unique en France de mise en défense d'un estuaire (photos réalisées par Adrienne Barroche et Michel Dubau).

Nouveauté : la 1^{re} carte touristique "Itinéraires de Découverte" de notre territoire

Cette carte est une initiative de la Communauté de Communes Médoc Estuaire. Pensée comme un précieux guide et rédigée en français et en anglais, elle délivre toutes les informations nécessaires à la découverte du territoire. Ce document a été élaboré en collaboration avec les archives départementales de la Gironde et est disponible au Point Info Tourisme, dans les Offices de Tourisme et le Comité Départemental du Tourisme de la Gironde. Elle est remise gratuitement aux touristes comme aux professionnels... Les appréciations de ces derniers étant d'ores et déjà très encourageantes.

- **Au recto**, on retrouve une carte détaillée situant tous les points d'intérêts et localisant aires de pique-nique, stations-services, distributeurs de billets, musées, terrains de golf... Des numéros renvoient, au verso, aux descriptifs architecturaux des châteaux et autres trésors de notre patrimoine.
- **Deux circuits découverte** sont proposés, permettant d'apprécier paysages, châteaux, monuments historiques répartis sur l'ensemble de nos communes.

- « Architecture des Châteaux » : environ 2h en voiture
- « Patrimoine » : environ 1h30 en voiture

Enfin, un QR Code donne accès à cette même carte interactive via un smartphone équipé et connecté au web.



Tentez l'expérience ici : http://www.plandecommune.fr/html/_Cartes/MedocEstuaire/carte.html

Point Info Tourisme Médoc Estuaire - Port de Lamarque - 05 56 58 76 19
Juillet - août : 7 j./7 de 9h00 à 18h00 - Septembre : mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 puis 14h00 à 17h00, samedi et dimanche de 9h00 à 12h30 puis de 14h00 à 17h30, fermé lundi et mardi
infotourisme@medoc-estuaire.fr



Nouveauté : Port de Lamarque des balades tout l'été !

Le Point Info Tourisme propose tous les mercredis de juillet et août des balades commentées, au départ du port de Lamarque, autour de thèmes différents mais ayant tous en commun la rencontre avec l'estuaire de la Gironde, les marais, le patrimoine bâti et viticole médocain.

En pratique :

- 9 balades pédestres de 5 à 6 km
- 2 balades en vélo de 12 km

Durée : 3 heures à partir de 10 h du matin et 14h30

Retour au point de départ : Port de Lamarque

Combien ça coûte ?

6 € par adulte
3 € pour les 6/12 ans

Gratuit pour les moins de 6 ans

Paiement à la réservation

"Je n'ai pas de vélo !"

Vous pourrez en louer un lors de votre réservation.

Tarifs : 14 € par vélo adulte
11 € par vélo enfant

Uniquement sur réservation au Point Info Tourisme : 05 56 58 76 19

infotourisme@medoc-estuaire.fr



ON Y VA ?

Mercredi 4 juillet

L'estuaire, sa formation et son évolution : hier, aujourd'hui, demain

Mercredi 11 juillet

Les rivages de l'estuaire de la Gironde au fil du temps

Mercredi 18 juillet

Paysages et saveurs de l'estuaire, entre marais et vignoble
Le marais d'Arcins : formation, colonisation et protection

Mercredi 25 juillet

L'estuaire, ses rivages et ses îles

Mercredi 1^{er} août

L'estuaire, entre grande Histoire et histoires mystérieuses
Balade contée

Mercredi 8 août

L'estuaire, entre grande Histoire et histoires mystérieuses
Balade contée

Mercredi 15 août

Paysages et saveurs de l'estuaire, entre marais et vignoble
Le marais d'Arcins : formation, colonisation et protection

Mercredi 22 août

L'estuaire, ses rivages et ses îles

Mercredi 29 août

La faune et la flore bordant l'estuaire

Embrasement général sur l'Estuaire

La Communauté des Communes Médoc Estuaire s'inscrit dans l'événement de l'été «Pleins feux sur l'Estuaire». Le Port de Lamarque en sera une des neuf escales. Au programme le 13 juillet : un pique-nique accompagné de jazz-rock acoustique avec le quatuor Tafta et du cinéma en plein air avec la rencontre de deux aventuriers de l'estuaire : Pierre Carles et Philippe Lespinasse.

Retrouvez ce programme flamboyant inséré dans ce journal ou accessible ici : <http://www.estuaire-gironde.fr/Pleins-feux/Pleins-feux-sur-l-estuaire-demandez-le-programme>



Notre territoire offre une grande variété d'hébergements. Hôtels**** avec golf et spa, cabanes dans les arbres, chambres d'hôtes au château ou gîtes pittoresque ... confort et diversité sont au rendez-vous ! Il y a même des hébergements jacquaires destinés à accueillir les courageux pèlerins sur le chemin de St-Jacques de Compostelle.

HEBERGEMENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC ESTUAIRE

HÔTELS

Le Clos d'Arsac 2**, 125 Route du Verdon, Arsac - 05 56 58 16 93
Le Pavillon de Margaux 3**, 3 Rue Georges Mandel, Margaux - 05 57 88 77 54
Le Relais de Margaux 4**, 5 Route de l'Île Vincent, Margaux - 05 57 88 38 30
Hôtel Golf du Médoc 4**, Chemin de Courmateau, Le Pian Médoc - 05 56 70 31 31
Le Pont Bernet 3**, 1160 Route de Soulac, Le Pian Médoc - 05 56 70 20 19

CHAMBRES D'HÔTES

Château du Tertre, 14 Allée du Tertre, Arsac - 05 57 88 52 52
Le Moulina, M et Mme Lambert-Richet, 3 place du Moulina, Cussac Le Vieux - 06 03 85 71 95
Château Giscours, 10 Route de Giscours, Labarde - 05 57 97 09 20
Le Médoc de Maxou, 19 rue Principale, Lamarque - 05 56 58 95 65
La Bastide du Médoc, M Cheric, 1a Rue de Piget, Ludon Médoc - 09 81 42 74 25
1,2,3 Chemin du Bord de l'eau, M et Mme Tchekhov, 123 Chemin du Bord de l'eau, Macau - 06 28 32 71 51
Château Guittot Felloneau, M Constantin, Guittot, Macau - 05 57 88 47 81
Château Marojallia, Mme Laurent, 3 Rue Georges Mandel, Margaux - 05 57 88 77 54
Villa Lacassade, Mme Gaujard, 426 rue J-J Rousseau, Le Pian Médoc - 05 56 35 07 47
La Maison de Soussans, Mme Deslandes, 4 Rue Tastes, Soussans - 05 57 88 00 91

GÎTES

Le Vert Tilleul, M et Mme Devirieux, 1 bis de la Croix, Arcins - 05 57 88 59 82
La Petite Maison, Mme Faugère, 2 route de Cagnac, Arcins - 05 56 58 91 32
Gîte de Mr Gondat, M Gondat, 7 allée de la Haille, Le Gravier, Arsac - 05 49 21 34 35
Le Pigeonnier, M et Mme Septembert, 3 Chemin de la ménagerie, Cantenac - 06 87 03 64 32
Château Micalet M Fedieu, 8 rue Jeanne d'Arc, Cussac Fort Médoc - 05 56 81 54 23
Le chalet de Siran, 19 route du port de la Bastide, Labarde - 05 57 88 34 04
Château Ducru Ravez, M Digneau, 119 Chemin du Bord de l'eau, Macau - 05 57 88 30 06
Gîte Felloneau, M Bernaleau, Macau - 05 56 58 84 51
Les Arums, Mme Ung, 23 lotissement Les Arums, Le Pian Médoc - 05 56 35 90 64

CABANES DANS LES ARBRES

Natura Cabana, 75 Rue de La Fontaine, Le Pian Médoc - 05 56 96 85 41

HEBERGEMENTS JACQUAIRES

Chez Mme Landy, 14 Place Carnot, Macau - 05 57 88 31 92
Chez Mme Dupuy, Margaux - 06 82 42 63 48
Ermitage Lamouroux, 355 chemin Lamouroux, Le Pian Médoc - 05 56 35 28 39



Jeunesse

Sejours et stages pour les jeunes



Le service jeunesse de la Communauté de Communes organise tout au long des vacances scolaires (février, Pâques, été, toussaint) séjours et stages pour les jeunes de 11 à 14 ans qui ne peuvent plus bénéficier (dès lors qu'ils entrent au collège) de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Des passerelles ont donc été instaurées pour proposer des sorties toujours profitables pour les jeunes ados. Les thèmes ont été élaborés en collaboration avec eux... ce qui en décuple l'intérêt. Ces actions sont encadrées par des animateurs référents. Les propositions : Futuroscope, ski, séjours nature, escalade, tir à l'arc...

Cet été, les jeunes auront le choix entre des stages d'équitation, de surf, des séjours à Bombannes et Commensacq, des vacances sportives... Comme d'habitude, une belle fête sera organisée le 27 juillet au Pian Médoc avec ateliers sport, activités... et surprises.

Plus d'info :

Martine Blanc : 05 57 88 62 10 ou 06 75 95 79 15.



Et + encore :

- Accueil périscolaire matin et soir à Ludon Médoc et Cantenac, étendu à la rentrée à d'autres communes. Là aussi des activités encadrées sont prévues.
- Jusqu'au 31 août 2012 : affrètement d'un bus-plage quotidien vers Lacanau et retour pour 2 € par personne seulement, avec une ligne spéciale pour le territoire de la CdC, les mardis et jeudis. Inscription auprès de votre mairie ou la Communauté de Communes Médoc Estuaire.

En route pour la 2^e micro crèche à Lamarque



C'était une évidence, les familles des communes au nord du territoire ne pouvaient pas profiter des facilités d'accès des structures d'accueil du Pian Médoc, de Cantenac et de Ludon, plus au sud et donc davantage dédiées aux personnes travaillant sur la CUB.

Dans la continuité des actions de services offerts, les élus et partenaires institutionnels réalisent une nouvelle structure d'accueil à Lamarque dans un bâtiment existant. Le permis de construire est déposé, les entreprises interrogées... et l'ouverture prévue en mars 2013. Cette structure fonctionnera comme celle de Cantenac avec un agrément de 10 enfants.



CISPD

PREVENTION ET REFLEXION

L'intercommunalité a créé en 2009 son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Après présentation du diagnostic établi en mai dernier, les élus ont pris connaissance des propositions de « fiches actions » sur lesquelles ils devront statuer. Trois grands axes ont été présentés :

Axe 1 : la sécurité

Sécurisation de l'espace public par vidéo protection, sécurisation routière avec l'installation de radars pédagogiques et lutte contre les nuisances sonores (musique, rassemblements bruyants, tondeuses...).

Axe 2 : la médiation

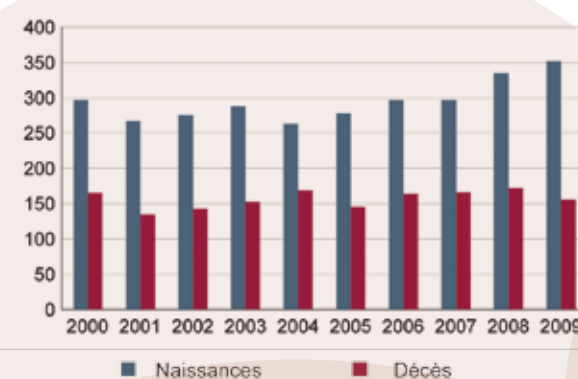
Cet été, présence quotidienne sur toutes les communes, d'un agent du service jeunesse en binôme avec un agent du CISPD, afin de mener des actions de prévention de l'errance des jeunes ou des rassemblements susceptibles de troubler l'ordre public. L'objectif est ici de tisser un lien de confiance avec ces jeunes hors du cadre scolaire et les orienter si besoin est, vers les structures concernées, point de départ de projets de vie.

Axe 3 : La coordination

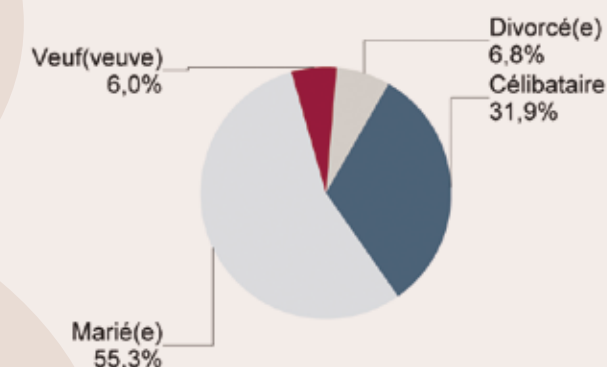
Il est prévu, dans un second temps, la prise en compte dans le cadre de la prévention sociale, du volet parentalité et autres prérogatives de la loi du 5 mars 2007. Celle-ci vise à la recherche d'une meilleure efficacité en matière de prévention de la délinquance, en clarifiant le rôle de chacun des acteurs sur le terrain.

Démographie

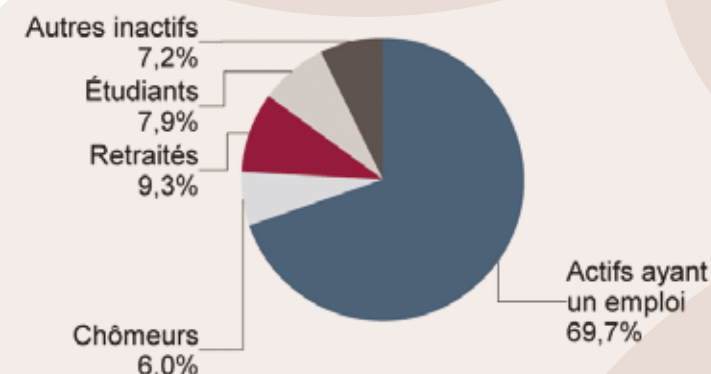
Les statistiques INSEE issues du dernier recensement de 2008 nous donnent un panorama chiffré et instructif de notre Communauté de Communes. Principaux faits marquants : une natalité réjouissante, une population majoritairement mariée, où la part d'adultes actifs est importante tandis que le chômage recule. Médoc Estuaire, une qualité de vie confirmée !



Source : Insee, État civil.



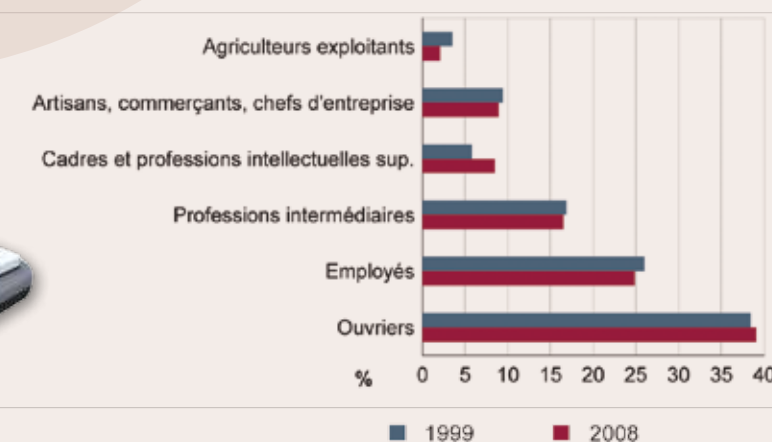
Source : Insee, RP2008 exploitation principale.



Nombre de chômeurs :

1999 : 1 207

2008 : 970



Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations complémentaires lieu de travail.

Le nouveau quai de transfert des déchets d'Arsac

Une étape vers plus d'économies et de protection environnementale.

L'ancien quai de transfert d'Arsac n'étant plus aux normes, les élus ont choisi de débiter la construction d'une nouvelle infrastructure dédiée au transport de nos déchets ménagers. Bien plus que de simples travaux, il s'agit pour l'intercommunalité d'une véritable stratégie qui associe gestion responsable et développement durable.

A quoi sert un quai de transfert ?

Les camions qui ramassent les ordures ménagères ne se rendent pas directement au centre d'incinération et de tri. Ils déversent en effet leur chargement dans des semi-remorques, au quai de transfert d'Arsac. De plus grande contenance (90m³), ces bennes sont équipées « de fonds mouvants » destinés à optimiser l'encombrement et la répartition des déchets.

Ce sont ces engins qui conduisent ensuite les ordures ménagères et produits issus du tri sélectif vers leurs sites de traitement respectifs, à Bègles.

Quels avantages ?

Ce transfert de charge permet de réduire considérablement le nombre de camions sur les routes et donc de générer des économies sur les coûts de transport et des réductions sensibles de pollution.

Début des travaux : fin 2012
Mise en service : 2^e trimestre 2013

LE RECYCLAGE DU VERRE EN QUESTIONS

En 2011, 869 tonnes de verre ont été collectées et recyclées sur le territoire, soit 36 kilogrammes par an et par habitant. Parce que ce matériau est 100 % recyclable et à l'infini, son dépôt dans les contenants dédiés plutôt que mélangé avec les ordures ménagères est une question de bon sens.

En effet, jeter du verre dans la poubelle traditionnelle ou dans la nature est un geste qui a une incidence à la fois sur le budget de la collectivité (coût de traitement important) et sur l'environnement (le verre met 4 000 ans à se dégrader dans la nature !).

RECYCLER 800 TONNES DE VERRE PERMET :

- de fabriquer 1 700 000 nouvelles bouteilles de 75ml.
- d'économiser des matières premières : 527T de sable et 935m³ d'eau.
- d'économiser de l'énergie : 1 172MWh.

NOUS POUVONS RECYCLER :

Les bouteilles, les pots et bocaux en verre. Ils sont à déposer dans les conteneurs d'apport volontaire sans bouchon, ni couvercle, ni capsule. Pour trouver le conteneur le plus proche de chez vous, rendez-vous sur la carte interactive www.cc-medoc-estuaire.fr.

LE QUIZZ DU VERRE

- Dans quelle poubelle doit-on déposer les bouteilles, pots et bocaux en verre ?
A - la poubelle grise B - le conteneur d'apport volontaire C - le sac jaune
- En France, sur 10 bouteilles en verre utilisées, combien en recycle-t-on ?
A - 4 B - 6 C - 8
- Chassez les intrus. Que peut-on déposer dans le conteneur à verre ?
A - des pots de fleurs en terre B - des petits pots pour bébé
C - de la vaisselle brisée D - des ampoules
E - des bouteilles en verre
- Lorsque je dépose un emballage en verre dans le conteneur à verre, dois-je enlever :
A - les bouchons et couvercles B - les étiquettes
C - les collerettes ?
- Faut-il laver les emballages en verre avant de les déposer dans le conteneur à verre ?
A - Oui B - non
- Que fabrique-t-on avec des bouteilles, pots et bocaux en verre recyclés ?
A - des ampoules B - des vitres de fenêtre
C - des bouteilles, pots et bocaux en verre
- Combien de bouteilles de 75cl peut-on fabriquer avec 1 tonne de verre recyclé ?
A - 820
B - 1570
C - 2138
- Avec quelle matière première, le verre est-il fabriqué ?
A - du sable siliceux B - de la tourbe C - du schiste
- En triant 1 tonne de verre, j'économise :
A - 500kg B - 660kg C - 1000kg de sable

Réponses : 1-b / 2-b / 3-b-e / 4-a / 5-b / 6-c / 7-c / 8-a / 9-b

LE CYCLE DE RECYCLAGE DU VERRE



Fonctionnement

de la Communauté de Communes

Élus

PRÉSIDENT

Gérard DUBO

VICE PRÉSIDENTS

Didier MAU

Joseph FORTEK

Éric BOUCHER

Pierre-Yves CHARRON

Chrystel COLMONT-DIGNEAU

Jaqueline POTTAIN

Claude GANELON

Dominique FÉDIEU

Liliane MONNEKEAU

Dominique SAINT-MARTIN

Services

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Directeur Général des Services Jean-Marc PERIER

Directrice Générale Adjointe des Services Auriane LABATUT

ACCUEIL / SECRÉTARIAT

Karine TREMBLIER
Aurore PORCHIN

FINANCES / RESSOURCES HUMAINES

Responsable Sébastien BOPIN

Gestionnaire Marchés publics Stéphanie SIROUËNET

Finances Marina BOURGÈADE

Ressources Humaines Hugnette PANOZZO

SERVICES TECHNIQUES

Responsable Arnaud LÉVEIL
Yannick SAINT-PIZIER

PETITE ENFANCE

Directrice/Coordinatrice Bernadette BRUNON
Animatrice RAM Christine LALLEMENT
Animatrice RAM Céline PIGNOL

STRUCTURE MULTI ACCUEIL « A PETITS PAS »

Directrice Sandra PATANCHON,
Emilie LEBAILLIE, Florence CHEVALIER, Laetitia SEQUIN,
Lydia HUTZLI, Colette LEFORT, Carole ROUSSEAU,
Nathalie BARDET, Céline BEAUFORT, Aurélie CALLAUD,
Béatrice SIMONNET
Cuisinier Richard RAVET

STRUCTURE MULTI ACCUEIL « LES PETITS BOUCHONS »

Directrice Nathalie GUEGUEN
Lydia LACOMBE, Pascale COMIN, Aurore VERROY,
Danielle RENAUD, Nathalie CANETTI, Gaëlle POUSSIN,
Jessica BISENSANG, Marie-Christine CHANDELIER,
Caroline ROUSTEING, Darinka KNERZIK

Responsable accueil occasionnel Muriel STUTZMANN

MICRO CRÈCHE « PICOTTI »

Référent technique Céline PIGNOL
Corinne LAPEQUE, Marine FAVIN,
Virginie BOYER, Nathalie CANETTI

ENVIRONNEMENT

Chargée de Mission Amandine DEQUEIL
Ambassadeur du tri Brice BERTON-BOITEL

JEUNESSE

Coordinatrice Martine BLANC

DIRECTEURS A.L.S.H.

Macau Mohamed TAJDIRT
Cussac-Fort-Médoc Juanita CARBONNEL
Ludon-Médoc Céline BOIDRON
Le Pian-Médoc Yannick FEILLARD
Arsac Françoise GROLLET
Soussans Carole DA-CUNHA
Accueil Péri Scolaire Stéphanie DENIS

PRÉVENTION/SECURITÉ

Chef de service Laurent LAPEQUE
Adjointe au Chef de service Caroline DABIS
Secrétariat Catherine CASSAGNE
Agents Joëlle CLAVERIE, Philippe PRONNIER,
Mickaël MERCERON, Jean-Jacques FAUCHE,
Sandy LOPEZ, Gaël BONNET, Daisy KINCON,
Yoann PERRIER

Médiatrice/Coordinatrice CISPDP Mélissa MARTIN

TOURISME

Chargée de Mission Anne-Valérie MARTIN

COMMUNICATION

Chef de projet web Séverine LAGRABETTE

PORTAGE DES REPAS

Nelly APPEL
Jean-Luc RAMOS

Infos légales

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Gérard Dubo

DIRECTION DE REDACTION : Chrystel Colmont

REDACTION : Zanzibar

CONCEPTION / RÉALISATION : Agence Newton

PHOTOS : Médoc estuaire / Fotolia / Michel Le Collen / Anne-Valérie Martin

IMPRESSION : France 01/12 Ce journal est réalisé sur papier certifié PEFC

(produit dans une logique de gestion durable des forêts).

DÉPOT LEGAL : 1^{er} Trimestre 2012

Médoc
Communauté de Communes

Estuaire
Terres d'envies

Siège Social: 33460 MARGAUX

Administration: 33460 ARSAC - Tél.: 05 57 88 08 08 - fax: 05 57 88 90 64

www.cc-medoc-estuaire.fr